

-REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE  
BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work –Fatherland  
-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB)**

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSTION DES MARCHES (CMPM)**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL  
INFORMATIQUE.

\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
Exercice 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 34 00 20 22 76**

**DOSSIER DE CONSULTATION**

# SOMMAIRE

PIECE N° 1 - AVIS DE CONSULTATION

PIECE N° II - REGLEMENT DE LA CONSULTATION

2.1- Le Dossier de Consultation .....

2.2 - Préparation des offres .....

2.3 - Dépôt des offres .....

2.4 - Ouverture des plis et évaluation des offres .....

2.5 - Attribution de la Lettre-Commande .....

PIECE N° III - SPECIFICATIONS TECHNIQUES.....

PIECE N° IV - CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES .....

PIECE N° V - CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF .....

PIECE N° VI TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES .....

PIECE N° VII – MODELES D'ANNEXES

7.1. Modèle de lettre de soumission

7.2. Modèle de caution de soumission

PIECE N° VIII - PROJET DE LETTRE-COMMANDE .....

PIECE N° IX - LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREEES ET  
HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES  
PUBLICS

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie  
-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland  
-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

---

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB)**

---

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSTION DES MARCHES (CMPM)**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL  
INFORMATIQUE.

\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
Exercice 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 34 00 20 22 76**

**Pièce N° 1:**

***Avis de Consultation***

*✍*

# AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° \_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL INFORMATIQUE.

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019

**Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un sms au MINMAP aux numéros suivants : 6 73 20 57 25/6 99 37 07 48**

**1. Objet:** Dans le cadre de l'exécution du BIP 2019, le Ministre de l'Éducation de Base lance une consultation pour l'équipement des structures des services centraux en matériel informatique ainsi qu'il suit :

N°	Qté°	DESIGNATION
1	10	Ordinateurs complets (unité centrale, clavier, moniteur, souris)
2	10	Imprimante
3	10	Onduleurs 850 VA
4	10	Multiprise protecteur d'au moins 05 (cinq) ports.

**2. Participation :** La participation à la présente consultation est ouverte à toutes les entreprises installées sur le territoire national.

**3. Coût estimatif :** Le coût estimatif des prestations, objet de la présente Consultation est de 15 000 000 (quinze millions) de Francs CFA TTC.

**4. Consultation du Dossier de Cotation :** Le Dossier de Cotation peut être consulté dès publication du présent avis aux heures ouvrables au **Ministère de l'Éducation de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO), Bâtiment B, porte B01 BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633.**

**5. Acquisition du dossier de consultation :** Le Dossier de consultation peut être retiré à l'adresse ci-dessus, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA, payable au Trésor Public.

**6. Remise des offres :** Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir au **Ministère de l'Éducation de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) porte B01** au plus tard le \_\_\_\_\_ à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N° \_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL INFORMATIQUE.

N.B : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

**7. Ouverture des Offres :** L'ouverture des offres se fera en un temps le \_\_\_\_\_ à 15 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Éducation de Base, sise au bâtiment A, porte 618, siégeant en présence des

**7. Ouverture des Offres :** L'ouverture des offres se fera en un temps le 12 Avril 2019 à **15 heures** par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Education de Base, sise au bâtiment **A, porte 618**, siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y participer ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**8. Caution de soumission :** Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **300 000 (trois cent mille) francs CFA**, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de Consultation (Pièce n° 9). Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au 30ème (trentième) jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

**9. Délai d'exécution:** Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **30 (trente) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

**10 Attribution :** La Commission Ministérielle de Passation des Marchés procédera à :

-La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

-L'élaboration d'un tableau de comparatif des offres.

Elle proposera par la suite l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est évaluée la moins disante.

**11. Délai de validité des offres :** Les offres seront valables pour une période de **60 (soixante) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

#### **12 Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Bâtiment B, **Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO), porte B01, BP: 1600 Yaoundé, Tel : (237) 222 228 633**

Yaoundé, le 15 AVR 2019

**Le Maître d'Ouvrage**  
(Ministre de l'Education de Base)

#### **AMPLIATIONS:**

- **MINMAP** (pour information)
- **ARMP** (pour publication et archivage)
- **Président CPM** (pour information)
- **Service des Marchés Publics** (pour affichage et archivage)



*Laurent Serge Etoundi Ngoua*

soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**8. Caution de soumission** : Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **300 000 (trois cent mille) francs CFA**, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de consultation (Pièce n° 9). Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au 30ème (trentième) jour inclu au-delà du délai de validité des offres.

**9. Délai d'exécution**: Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **30 (trente) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

**10 Attribution** : La Commission Ministérielle de Passation des Marchés procédera à :

-La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;

-L'élaboration d'un tableau de comparatif des offres.

Elle proposera par la suite l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de consultation, et qu'elle est évaluée la moins disante.

**11 – Délai de validité des offres** : Les offres seront valables pour une période de 60 (soixante) jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

#### **12 Renseignements complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Bâtiment A, **Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO), porte B01, BP: 1600 Yaoundé, Tel : (237) 222 228 633**

Yaoundé, le \_\_\_\_\_

**Le Maître d'Ouvrage**  
(Ministre de l'Education de Base)

**Pr Laurent Serge**  
**ETOUNDI NGOA**

#### **AMPLIATIONS:**

- *MINMAP (pour information)*
- *ARMP (pour publication et archivage)*
- *Président CPM (pour information)*
- *Service des Marchés Publics (pour archivage)*

# NOTICE OF CONSULTATION

N° \_\_\_\_/DC / MINEDUB / CMPM / 2019 OF \_\_\_\_\_ FOR THE STRUCTURAL EQUIPMENT OF CENTRAL SERVICES OF THE MINISTRY OF BASIC EDUCATION IN COMPUTER EQUIPMENT

FUNDING: INVESTMENT PUBLIC BUDGET (IPB) 2019

**FOR ALL ACTS OF CORRUPTION, KINDLY GIVE A PHONE CALL OR SEND A SMS MESSAGE TO MINMAP USING THE FOLLOWING NUMBERS: 6 73 20 57 25/6 99 37 07 48.**

1. **Subject:** As part of the implementation of BIP 2019, the Minister of Basic Education launches a consultation for the structural equipment of central services in computer equipment as follow:

N°	QTE°	DESIGNATION
1	10	complètes computers (central unit, clavier, monitor and souris)
2	10	Printers
3	10	Inverters 850 VA
4	10	Protective strip of at least 05 (five) ports.

2. **Participation:** This invitation to tender is open to all companies operating in Cameroon.
3. **ESTIMATED COST:** The estimated cost of this project is **15 000 000 (fifty million) CFA francs** financed by the Investment Public Budget (IPB) 2019.
4. **Consultation of tender documents:** Tender documents may be consulted during working hours at the Ministry of Basic Education, **Department of Financial and Material Resources, Sub Department of budget, Service of Public Contracts**, as soon as this consultation is published.
5. **Acquisition of tender documents:** Tender documents may be obtained from the **Department of Financial and Material Resources of the Ministry of Basic Education, Sub Department of budget, Service of Public Contracts, Tender's Office** as soon as this consultation is published, upon the payment of a non-refundable sum of **20 000 (twenty thousands) CFA Francs** to the Public Treasury.
6. **Submission of bids:** Bids shall be drafted in English or French and submitted in 07 (seven) copies including one original and six duplicates labelled as such. They shall be deposited at the **Department of Financial and Material Resources, Sub Department of budget, Service of Public Contracts, Tender's Office of the Ministry of Basic Education** latest \_\_\_\_\_ at 2 pm local time, and should be labelled as follows:

## «NOTICE OF CONSULTATION

N° \_\_\_\_/DC / MINEDUB / CMPM / 2019 OF \_\_\_\_\_ FOR THE STRUCTURAL EQUIPMENT OF CENTRAL SERVICES OF THE MINISTRY OF BASIC EDUCATION IN COMPUTER EQUIPMENT

**TO BE OPENED ONLY DURING THE OFFICIAL SESSION OF THE TENDERS BOARD»**

7. **Opening of Bids:** Bids shall be opened in the Room 618 of the Ministry of Basic Education on the \_\_\_\_\_, at 3 p.m., local time, by the MINEDUB'S Tenders Board session in the presence of the bidders or their duly designated representatives who have a good mastery of their files.
8. **Bid bond:** Each bidder shall enclose in his administrative documents, a bid bond issued by a first-class bank approved by the Ministry in charge of Finances featuring on the list in document IX of

7. **Opening of Bids:** Bids shall be opened in the Room 618 of the Ministry of Basic Education on the 15 April 2019 at 3 p.m., local time, by the MINEDUB'S Tenders Board session in the presence of the bidders or their duly designated representatives who have a good mastery of their files.
8. **Bid bond:** Each bidder shall enclose in his administrative documents, a bid bond issued by a first-class bank approved by the Ministry in charge of Finances featuring on the list in document IX of the tender file. The bond shall be worth **300 000 (three hundred thousand) CFA francs** and valid for **30 (thirty) days** from the date of opening of bids.
9. **Execution deadline:** The deadline for execution shall be **30 (thirty) days** maximum, from the date of notification of the contract.
10. **Award:** The Ministerial Procurement Commission will:  
 -The verification of arithmetic operations, using if necessary the unit prices in letters to make the necessary corrections;  
 -The elaboration of a table comparing the offers.  
 It will then propose the awarding of the Letter-Order to the tenderer, which it will have determined that the tender is substantially in accordance with the provisions of the Consultation File, and that it is evaluated as the lowest bidder.
- 11 **Time allowed for the validity:** The tender will be valid for a period of 60 (sixty) days as from the date fixed for the opening of the packets of documents.
- 12 **Further information:** Further information may be obtained during working hours at the Ministry of Basic Education Building A, **Department of Financial and Material Resources, Sub Department of budget, Service of Public Contracts, Tender's Office P.o. Box: 1600Yaoundé, Phone: (237) 222 228 633.**

Yaoundé, 15 AVR 2019

**The Project Owner**  
 (Minister of Basic Education)

**COPIES:**

- MINMAP (for information)
- ARMP (for publication and archiving)
- Chairman of CPM (for information)
- Service of public contract (of publication and Archiving)



*Laurent Serge Etoundi Ngou*

the tender file. The bond shall be worth **300 000 (three hundred thousand) CFA francs** and valid for **30 (thirty) days** from the date of opening of bids.

**9. Execution deadline:** The deadline for execution shall be **30 (thirty) days** maximum, from the date of notification of the contract.

**10. Award:** The Ministerial Procurement Commission will:

-The verification of arithmetic operations, using if necessary the unit prices in letters to make the necessary corrections;

-The elaboration of a table comparing the offers.

It will then propose the awarding of the Letter-Order to the tenderer, which it will have determined that the tender is substantially in accordance with the provisions of the Consultation File, and that it is evaluated as the lowest bidder.

**11 Time allowed for the validity:** The tender will be valid for a period of **60 (sixty) days** as from the date fixed for the opening of the packets of documents.

**12 Further information:** Further information may be obtained during working hours at the Ministry of Basic Education Building A, **Department of Financial and Material Resources, Sub Department of budget, Service of Public Contracts, Tender's Office P.o. Box: 1600Yaoundé, Phone: (237) 222 228 633.**

Yaoundé, \_\_\_\_\_

**The Project Owner**  
*(Minister of Basic Education)*

*Pr Laurent Serge*  
**ETOUNDI NGOA**

**COPIES:**

- MINMAP (for information)
- ARMP (for publication and archiving)
- Chairman of CPM (for information)
- Service of public contract (of publication and Archiving)

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE  
BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work –Fatherland

-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

---

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**

---

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSTION DES MARCHES (CMPM)**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL  
INFORMATIQUE.  
\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
Exercice 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 34 00 20 22 76**

**DOSSIER DE CONSULTATION**

**Pièce N° II:**

***Règlement de la Consultation***

# REGLEMENT DE LA CONSULTATION

## II.1 - LE DOSSIER DE CONSULTATION

### ARTICLE 1- CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

1.1 Le présent Dossier de Consultation a pour objet l'équipement des structures des Services Centraux du MINEDUB en matériel informatique composé ainsi qu'il suit :

N°	QTE	DESIGNATION
1	10	Ordinateurs complets (unité centrale, clavier, moniteur, souris.)
2	10	Imprimante
3	10	Onduleurs 850 VA
4	10	Multiprise au moins 5 trous

1.2 Le Dossier de Consultation comprend les documents ci-après :

- (a) L'Avis de Consultation (AC),
- (b) Le règlement de la consultation (RC)
- (c) Les Spécifications techniques (ST)
- (d) Le Cadre du bordereau des prix unitaires (BPU)
- (e) Le Cadre du devis quantitatif et estimatif (DQE)
- (f) Le Tableau de comparaison des offres
- (g) Les Modèles d'annexes
- (h) Le projet de Lettre Commande
- (i) La Liste des Banques et des Compagnies d'Assurances agréées et habilitées à émettre des Cautions dans le cadre des Marchés Publics.

1.3 Le soumissionnaire devra examiner les instructions, modèles, conditions et spécifications contenus dans le Dossier de Consultation.

## II.2 - PREPARATION DES OFFRES

### ARTICLE 2- LANGUE DE L'OFFRE

L'offre ainsi que toute correspondance constituant ladite offre seront rédigées en français ou en anglais.

### ARTICLE 3 - DOCUMENTS CONSTITUTIFS DE L'OFFRE

Sous peine de rejet, l'offre présentée par le soumissionnaire comprendra les documents suivants dûment remplis :

- (a) La lettre de soumission suivant le modèle joint, timbrée, datée et signée ;
- (b) Un dossier administratif comprenant :
  1. **Le registre de commerce** (Copie Certifiée Conforme), complété le cas échéant par un acte authentique donnant pouvoir de signature (original) ;
  2. **L'attestation de non-faillite (Original) ;**
  3. **La carte de contribuable** (Copie Certifiée Conforme) ;

4. *L'attestation de non redevance (Original), datant de moins de trois mois ;*
5. *L'attestation de domiciliation bancaire (Original) ;*
6. *La caution de soumission de 300 000 (trois cent mille) FCFA (Original) ;*
7. *La quittance d'achat du Dossier de Consultation (Original) ;*
8. *L'attestation de non exclusion des Marchés Publics (Original), datant de moins de trois mois ;*
9. *L'attestation pour soumission à la CNPS (Original).*

- (c) Le Tableau des Spécifications Techniques du matériel à livrer (doivent être au moins égales aux minima exigés) complété, daté et signé ;
- (d) Le Bordereau des Prix Unitaires dûment rempli, daté et signé ;
- (e) Le Cadre du Détail Quantitatif et Estimatif dûment rempli, daté et signé ;
- (f) Le Projet de Lettre Commande paraphé sur chaque page et signé à la dernière page ;
- (g) Un prospectus pour chaque type de matériel contenant les spécifications techniques détaillées ;
- (h) Une déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné de Marché au cours des 03 (trois) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

**« N.B : En cas de groupement chaque membre du groupement doit présenter un dossier administratif complet, les pièces 5,6 et 7 étant uniquement présentés par le mandataire du groupement »**

#### **ARTICLE 4 -OFFRE**

- 4.1 Le soumissionnaire précisera dans la soumission le lieu de livraison et la nature des prix :
  - a. hors taxes (HT)
  - Et
  - b. toutes taxes et tous droits de douanes TTC compris.
- 4.2 Le soumissionnaire complétera les pièces N°III, IV, et V du Dossier de Consultation, en indiquant les caractéristiques des matériels dans la ligne qui lui est réservée, le prix unitaire, le prix total pour chaque article.
- 4.3 Le soumissionnaire remplira et signera le projet de Lettre Commande.

#### **ARTICLE 5 - PRIX ET MONNAIE DE L'OFFRE**

Les prix seront libellés en FRANCS CFA.

#### **ARTICLE 6- DELAI DE VALIDITE DE L'OFFRE**

Les offres seront valables pour une période de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis.

### **II.3- DEPOT DES OFFRES**

#### **ARTICLE 7-CACHETAGE ET MARQUAGE DES OFFRES**

Le soumissionnaire placera l'original et 06 (six) copies de ses offres dans une enveloppe cachetée :

- a) adressée au Maître d'Ouvrage à l'adresse indiquée dans le Dossier de Consultation ;
- b) portant le nom du projet, le titre et le numéro de la Consultation tels qu'indiqués dans l'Avis de Consultation.

## **ARTICLE 8 - DATE ET HEURE LIMITE DE DEPOT DES OFFRES**

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies, marqués comme tels, devra parvenir au **Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, porte B01** au plus tard le \_\_\_\_\_ à 14 heures, heure locale et devra porter la mention :

*« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION  
N° \_\_\_\_\_ /DC/MINEDUB/CMPM/ DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES  
CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL INFORMATIQUE.*

***N.B : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ! »***

## **II.4 - OUVERTURE DES PLIS ET EVALUATION DES OFFRES**

### **ARTICLE 9- OUVERTURE DES PLIS PAR LA COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES.**

- 9.1 L'ouverture des offres se fera en un temps, le \_\_\_\_\_ à 15 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du Ministère de l'Education de Base bâtiment A porte 618, siégeant en présence des soumissionnaires qui souhaitent y participer ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.
- 9.2 La Commission Ministérielle de Passation des Marchés sus citée établira un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

### **ARTICLE 10 - VERIFICATION DE LA CONFORMITE ET COMPARAISON DES OFFRES**

La Commission Ministérielle de Passation des Marchés procédera à la vérification de la conformité et comparaison des offres en procédant dans l'ordre suivant :

- l'examen de la conformité des pièces du dossier administratif ;
- l'examen de la conformité des offres, du point de vue des délais et spécifications techniques ;
- la vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- l'élaboration d'un tableau récapitulatif des offres.

## **II.5 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

### **ARTICLE 11 - ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

- La Commission Ministérielle de Passation des Marchés procédera à :

-La vérification des opérations arithmétiques, en utilisant le cas échéant les prix unitaires en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;  
-L'élaboration d'un tableau de comparatif des offres.  
Elle proposera par la suite l'attribution de la Lettre-Commande au soumissionnaire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de consultation, et qu'elle est évaluée la moins disante.

## **ARTICLE 12 – COMMUNIQUE D'ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE**

Le Maître d'Ouvrage décidera de l'attribution et publiera le résultat de la Lettre Commande dans le Journal des Marchés, par voie de presse et/ou par voie d'affichage en communiquant :

- a) L'objet de la consultation,
- b) Le nom de l'attributaire,
- c) Le montant de la Lettre-Commande,
- d) Le délai de livraison.

## **ARTICLE 13 - CORRUPTION ET MANŒUVRES FRAUDULEUSES**

Les Présidents, les Membres de la Commission et les soumissionnaires doivent observer en tout temps, les règles d'éthique professionnelle les plus strictes. Ils doivent notamment s'interdire toute pratique de corruption ou toute autre forme de manœuvres frauduleuses. En vertu de ce principe, les expressions ci-dessus sont définies de la façon suivante :

- (a) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'une Lettre Commande ;
- (b) est coupable de "corruption" quiconque fournit, sollicite ou accepte plusieurs cotations émises par le même soumissionnaire sous des noms de sociétés différents et/ou sur des numéros d'enregistrement différents ;
- (c) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'une Lettre Commande de manière préjudiciable au Maître d'Ouvrage.  
"Manœuvres frauduleuses" comprend notamment toute entente ou manœuvre collusoire des soumissionnaires (avant ou après la remise de l'offre) visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu d'une concurrence libre et ouverte, et à priver ainsi le Maître d'Ouvrage des avantages de cette dernière.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE  
BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

---

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**

---

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSTION DES MARCHES (CMPM)**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N°     /DC/MINEDUB/CMPM/ 2019 DU                      POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL  
INFORMATIQUE.

\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
Exercice 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 34 00 20 22 76**

**DOSSIER DE CONSULTATION**

**Pièce N° III:**

**SPECIFICATIONS TECHNIQUES**

## ARTICLE 1 - CONSISTANCE DES FOURNITURES

La présente Consultation a pour objet l'équipement des structures des services centraux du Ministère de l'Éducation de Base en matériel informatique.

### 1.1 Caractéristiques Techniques minimales du matériel :

#### a) Caractéristiques techniques minimales des ordinateurs complets

ELEMENTS	
<b>ORDINATEUR COMPLET (unité centrale, clavier, moniteur, souris)</b>	
<b>Unité Centrale</b>	
Processeur	La 3 <sup>e</sup> génération de processeur Intel <sup>®</sup> Core <sup>™</sup> i5 (3.3GHz)*
Cache de second niveau	6M Cache
Mémoire vive	4 096 Mo*
Type de mémoire vive	DDR3*
Capacité du disque dur (en Go)	500 Go*
Vitesse en rotation du disque	7200 tr/mn
Interface disque(s) dur(s)	Sérial ATA
Graveur DVD	Lecteur DVD+/-RW (lecture et écriture CD et DVD) Double couche impression graphique
Carte Graphique	Carte graphique NVIDIAR GeForce TM Mémoire : 1Go
<b>Périphériques</b>	
Modem V2 intégré	Oui
Ports d'entrées/sorties	
Ports USB 3.0	5
Support du Wi-Fi	802.11b/g
Ethernet 10/100	1
Sortie son	5.1
Sortie VGA	Oui
<b>Ecran</b>	
Diagonale (en pouces)	17 pouces *
Format	Plat*
<b>Clavier</b>	
Interface	USB (azerty)*
Technologie sans fil	Non
<b>Souris</b>	
Technologie	Optique
Interface	USB
Technologie sans fil	Non
<b>Système d'exploitation et logiciels</b>	
Logiciels de productivité	Microsoft Office 2013 professionnel (plus licence activée)*
Système d'exploitation	Windows 10, 64 bits, français (plus licence activée)*
Récupération système	Oui
Divers	Sur support optique
Garantie 6 mois	Oui*
<b>Onduleur</b>	
Tension d'entrée	160 V 264 V
Puissance	550 VA*
Fréquence d'entrée et de sortie	50/60 HZ auto sélection
Prise de protection contre les surtensions	Oui
Port de communication avec les PC+ logiciel	USB ou séries

<b>IMPRIMANTE</b>	
Type	Imprimante laser*
Fréquence	De 250 à 2000 pages/mois
Format	A4 ; A5 ; A6 ; B5
Port de communication avec les PC+ logiciel	Port USB 2.0 haut débit ; port de réseau Fast Ethernet 10/100Base-T intégré
<b>MULTIPRISE PROTECTEUR D'AU MOINS 05 PORTS</b>	05 prises protégées*

**N.B : Les caractéristiques techniques majeures à prendre en compte lors de l'évaluation de chaque matériel sont suivies d'un astérisque.**

## **ARTICLE 2 : LIEU ET DÉLAI DE LIVRAISON**

### **2.1 - Lieu de livraison**

Le lieu de livraison est le Ministère de l'Education de Base.

### **2.2 - Délai de livraison**

Le délai maximum de livraison est fixé à **30 (trente) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des livraisons.

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE  
BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work –Fatherland

-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

---

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**

---

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSTION DES MARCHES (CMPM)**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL  
INFORMATIQUE.

\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
Exercice 2019

IMPUTATION : **53 15 198 17 34 00 20 22 76**

**Pièce N° IV:      *Cadre du bordereau des prix unitaires***

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU MINEDUB**  
**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° \_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019**  
**DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES**  
**CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL INFORMATIQUE.**

\*\*\*\*\*

Date limite de remise des offres \_\_\_\_\_  
**CADRE DU BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES:**

Numéro d'ordre	Désignation	Prix Unitaire En Chiffres	Prix Unitaire En Lettres
1	Ordinateur complet		
2	Onduleur		
3	Imprimante		
4	Multiprise protecteur d'au moins 05 ports		

**N.B : pour chaque appareil, préciser la marque et le modèle.**

Nom du Soumissionnaire

.....

Signature

.....

Date .....

*Handwritten mark*

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE  
BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – Work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

---

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**

---

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSTION DES MARCHES (CMPM)**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL  
INFORMATIQUE.

\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
Exercice 2019

IMPUTATION : **53 15 198 17 34 00 20 22 76**

**Pièce N° V:    *Cadre du Devis Quantitatif et Estimatif***

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSATION DES MARCHES AUPRES DU  
MINEDUB**

N° \_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR  
L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU  
MINEDUB EN MATERIEL INFORMATIQUE.

\*\*\*\*\*

Date limite de remise des offres \_\_\_\_\_

**CADRE DU DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF.**

(à remplir par le candidat)

Numéro d'ordre	Désignation	Qté	Prix Unitaire	Prix Total
1	Ordinateur complet ;	10		
2	Onduleur ;	10		
3	Imprimante ;	10		
4	Multiprise au moins 5 trous.	10		
Montant Total HT				
TVA (19,25%)				
AIR (2,2% ou 5,5%)				
Total TTC				
Net à payer				

Nom du Soumissionnaire

Signature

Date

**NB :** Préciser la marque et le modèle du matériel proposé

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE  
BASE  
-----

REPUBLIC OF CAMEROON

Peace – Work –Fatherland

-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION  
-----

---

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**

---

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSTION DES MARCHES (CMPM)**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT  
DES STRUTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL  
INFORMATIQUE.

\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
Exercice 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 34 00 20 22 76**

**Pièce N° VI:      *Tableau de comparaison des offres***



**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**

---

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSTION DES MARCHES (CMPM)**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**  
N° \_\_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL  
INFORMATIQUE.  
\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
Exercice 2019

**IMPUTATION: 53 15 198 17 34 00 20 22 76**

**Pièce N° VII : MODELES D'ANNEXES**

## 7.1. MODELE DE LETTRE DE SOUMISSION

Date : .....

CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° \_\_\_\_/DC/CMPM/MINEDUB/EXERCICE  
2019 DU \_\_\_\_\_

A Mr le Ministre de l'Education de Base

Monsieur,

Après avoir examiné le Dossier de Cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer: \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ au MINEDUB, conformément à la Consultation et pour la somme de \_\_\_\_\_ (en chiffres) \_\_\_\_\_ (en lettres) Hors Taxes sur la valeur ajoutée et \_\_\_\_\_ (en chiffres) \_\_\_\_\_ (en lettres) Toutes Taxes Comprises.

La remise consentie est de \_\_\_\_\_ % du montant Hors Taxe.

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer le matériel dans un délai de \_\_\_\_\_ jours comme précisé dans le cadre du détail quantitatif et estimatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de **60(soixante) jours** à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'avis de Consultation; l'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'une Lettre-Commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution d'une Lettre-Commande, constituera une Lettre-Commande nous obligeant réciproquement.

Le .....

Signature .....  
Nom et qualité du signataire pour le  
compte du Candidat

## 7.2. MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

### Attendu que [nom du soumissionnaire]

(Ci-dessous désigné « le Soumissionnaire ») a soumis son offre en date [date du dépôt de l'offre] pour la fourniture de [nom et/ou description des fournitures (ci-dessous désigné « L'offre »).

Nous [nom de la banque] de [nom du pays],

Ayant notre siège à [adresse de la banque] (ci-dessous désigné comme la « Banque »), sommes à l'égard du Ministère de l'Éducation de Base (ci-dessous désigné comme « Le Maître d'Ouvrage ») pour la somme de [inscrivez le montant] que la Banque s'engage à régler intégralement audit Acheteur, s'obligeant elle-même, ses successeurs et assignataires.

Signé et authentifié par ladite Banque le \_\_\_\_\_ jour de \_\_\_\_\_ 20\_\_\_\_\_

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

1 - Si le Soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité stipulée par lui dans son offre ; ou

2 - Si le Soumissionnaire, s'étant vu notifier l'acceptation de son offre par l'Acheteur pendant la période de validité :

- a) manque à signer ou refuse de signer le Marché, alors qu'il est requis de le faire ; ou
- b) manque à fournir la garantie bancaire de bonne exécution, comme prévu par le règlement particulier de l'appel d'offres.

Nous nous engageons à payer à l'Acheteur un montant allant jusqu'au maximum de la somme ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que l'Acheteur soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que, dans sa demande, l'Acheteur notera que le montant qu'il déclare lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux sont remplies et qu'il spécifiera quelle ou quelles condition (s) a joué ou ont joué.

La présente caution demeure valable jusqu'au 30<sup>ème</sup> (trentième) jour inclus au-delà de la fin du délai de validité des offres ; toute demande de l'Acheteur tendant à la faire jouer devra parvenir à la Banque dans ce délai de **30 (trente) jours**.

[Signature de la Banque]

[Date]

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE**

---

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSTION DES MARCHES (CMPM)**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N°     /DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU                      POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL  
INFORMATIQUE.  
\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
Exercice 2019

IMPUTATION : **53 15 198 17 34 00 20 22 76**

**Pièce N° VIII *Projet de Lettre Commande***

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix – Travail – Patrie

-----  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

-----  
SECRETARIAT GENERAL

-----  
DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET  
MATERIELLES

-----  
SOUS DIRECTION DU BUDGET

-----  
SERVICE DES MARCHES PUBLICS

-----  
BUREAU DES APPLS D'OFFRES

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace – work – Fatherland

-----  
MINISTRY OF BASIC EDUCATION

-----  
GENERAL SECRETARIAT

-----  
DIRECTION OF FINANCIAL AND MATERIAL  
RESOURCES

-----  
SUB DIRECTORATE OF BUDGET

-----  
SERVICE OF PUBLIC CONTRACT

-----  
TENDER'S OFFICE

LETTRE-COMMANDE N° \_\_\_\_\_/LC/MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO 2019 PASSEE  
AVEC \_\_\_\_\_ APRES CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION  
N° \_\_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES  
STRUCTURES DES SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL  
INFORMATIQUE.

MAITRE D'OUVRAGE :

TITULAIRE:

N° CONTRIBUTUABLE :

OBJET : EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES SERVICES  
CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL  
INFORMATIQUE.

LIEU DE LIVRAISON : MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE :

TTC	
HTVA	
T.V.A. (19.25%)	
AIR (2,2% ou 5,5%)	
Net à payer	

DELAI DE LIVRAISON: \_\_\_\_\_ ( ) JOURS

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) 2019

IMPUTATION: **53 15 198 17 34 00 20 22 76**

SOUSCRITE, LE : \_\_\_\_\_

SIGNEE, LE : \_\_\_\_\_

NOTIFIEE, LE : \_\_\_\_\_

ENREGISTREE, LE : \_\_\_\_\_

ENTRE : L'Etat du Cameroun

Représenté par Le Ministre de l'Éducation de Base

Ci-après désigné :

**"LE MAITRE D'OUVRAGE"**

D'UNE PART ET

LA SOCIETE :

BP :

TEL :

FAX :

Représentée par :

**Madame /Monsieur**  
Directeur Général,

Ci-après désignée :

**"LE CO-CONTRACTANT "**

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

# SOMMAIRE

## CHAPITRE I: GENERALITES

- ARTICLE 1 - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX APPLICABLES
- ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR
- ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU DE LIVRAISON
- ARTICLE 7 - DOMICILE DU CO-CONTRACTANT

## CHAPITRE II: EXECUTION DE LA LETTRE COMMANDE

- ARTICLE 8 - ORDRES DE SERVICE
- ARTICLE 9- ROLE ET RESPONSABILITE DU CO-CONTRACTANT
- ARTICLE 10 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS
- ARTICLE 11 -BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES
- ARTICLE 12 -DESCRIPTION DES FOURNITURES
- ARTICLE 13 - RECEPTION PROVISOIRE DES FOURNITURES
- ARTICLE 14- GARANTIE
  - 14.1. DELAI DE GARANTIE
  - 14.2. RETENUE DE GARANTIE
- ARTICLE 15 - RECEPTION DEFINITIVE
  - 15 1 MODALITE DE LA RECEPTION DEFINITIVE
  - 15 2 ATTRIBUTION DE LA COMMISSION DE RECEPTION DEFINITIVE

## CHAPITRE III: DISPOSITIONS FINANCIERES

- ARTICLE 16 - GENERALITES - PRIX
- ARTICLE 17 - MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 18 - MODALITES DE PAIEMENT
- ARTICLE 19 - DOMICILIATION BANCAIRE
- ARTICLE 20 - REGIME FISCAL
- ARTICLE 21 - TIMBRES ET ENREGISTREMENT
- ARTICLE 22- NANTISSEMENT DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 23 - INTERETS MORATOIRES
- ARTICLE 24 - PENALITES DE RETARD

## CHAPITRE IV: DISPOSITIONS DIVERSES

- ARTICLE 25 - EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 26 - LITIGES
- ARTICLE 27 RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE
- ARTICLE 28 - VALIDITE ET ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE-COMMANDE

## CHAPITRE I: GENERALITES

### **ARTICLE 1 - OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre-Commande a pour objet la fourniture du matériel informatique dans les structures des services centraux du MINEDUB. La description de ladite fourniture est indiquée à l'article 11 ci-après.

### **ARTICLE 2 - PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre Commande est passée après consultation pour la Demande de Cotation N°-----/DC/MINEDUB/CM/PM/ du \_\_\_\_\_ pour l'équipement des structures des services centraux du MINEDUB en matériel informatique.

### **ARTICLE 3 - PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE-COMMANDE**

Les pièces contractuelles constitutives de la présente Lettre-Commande sont par ordre de priorité :

- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)
- Le Cahier des Spécifications Techniques (Description Technique du matériel) ;
- La soumission du Co-contractant et ses propositions dans toutes les dispositions non contraires aux Cahier des Spécifications Techniques et des Clauses Administratives Particulières ci-dessus citées;
- Bordereau des Prix Unitaires ;
- Le Devis Quantitatif et Estimatif ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux Marchés Publics mis en vigueur par l'arrêté N° 033/CAB/PM du 13/02/2007

### **ARTICLE 4 - TEXTES GENERAUX APPLICABLES**

La présente Lettre Commande est soumise aux textes généraux ci-après :

1. La Loi N°2018/022 du 18 décembre 2018 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
2. Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
3. Loi N° 2018/011 du 11 juillet 2018 portant Code de Transparence et de Bonne Gouvernance dans la Gestion des Finances Publiques au Cameroun ;
4. Le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
5. Le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 portant sur les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
6. Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de L'ARMP (Agence de Régulation des Marchés Publics) ;
7. Décret n°2018/0001/PM du 05 janvier 2018 portant création d'une plateforme de dématérialisation dans le cadre des marchés publics et fixant ses règles d'utilisations ;
8. Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics en ses termes non-contraires au code des Marchés publics ;

9. Décret n°2001/927/PM du 18/10/2001 fixant les modalités d'acquisition des véhicules administratifs et leur classification pour leur affectation ;
10. La Circulaire N°001/C /MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités publiques pour l'Exercice 2019;
11. Les normes en vigueur ;
12. -D'autres textes spécifiques au domaine concerné par la Lettre Commande.

#### **ARTICLE 5 - ATTRIBUTIONS DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR**

- Pour l'application des dispositions de la présente Lettre-Commande, il est précisé que :
- L'Autorité Contractante est : le Ministre de l'Education de Base ;
  - Le Maître d'Ouvrage est le Ministre de l'Education de Base.
    - les attributions du Chef de Service sont dévolues au **Directeur des Ressources Financières et Matérielles du MINEDUB**
    - les attributions de l'Ingénieur sont exercées par le **Chef de la Cellule Informatique.**

#### **ARTICLE 6 - DELAI ET LIEU DE LIVRAISON**

Le délai de livraison des fournitures est fixé à \_\_\_ (\_\_\_\_) **jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des livraisons.

La livraison se fera au Ministère de l'Education de Base.

#### **ARTICLE 7 - DOMICILE DU CO-CONTRACTANT**

Le Co-contractant fait élection de domicile à : \_\_\_\_\_

B.P. \_\_\_\_\_  
Tel.: \_\_\_\_\_

Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

### **CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE**

#### **ARTICLE 8 : ORDRES DE SERVICE**

**8.1.** L'ordre de service de commencer les prestations est signé et notifié par le Maître d'Ouvrage avec copie au Chef de Service, à l'**Ingénieur**, au chef du Bureau du suivi et du contrôle de l'exécution des Marchés et à l'organisme payeur.

**8.2.** Les ordres de service à incidence financière ou susceptibles de modifier les délais seront signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés par le Chef de Service avec copie à l'Ingénieur, au chef du Bureau du suivi et du contrôle de l'exécution des Marchés et à l'organisme payeur.

**8.3.** Les ordres de service à caractère technique liés au déroulement normal des prestations et sans incidence financière seront directement signés par le **Chef de Service** et notifiés par l'**Ingénieur** avec copie au chef du Bureau du suivi et du contrôle de l'exécution des Marchés.

**8.4.** Les ordres de service valant mise en demeure sont signés par le Maître d'Ouvrage et notifiés au co-contractant par le Chef de service avec copie à l'Ingénieur et au Bureau du suivi et du contrôle de l'exécution des Marchés

8.5. Le prestataire dispose d'un délai de 05 (cinq) jours pour émettre des réserves sur tout ordre de service reçu. Le fait d'émettre des réserves ne dispense pas le prestataire d'exécuter les ordres de service reçus.

### **ARTICLE 9 - ROLE ET RESPONSABILITE DU CO-CONTRACTANT**

Le Co-contractant a pour mission d'assurer la livraison du matériel de bureau tel que décrit à l'article 11 sous le contrôle de l'ingénieur et ce conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente Lettre Commande.

### **ARTICLE 10 - CONSISTANCE DES PRESTATIONS**

Les prestations du Co-contractant comprennent l'achat, la livraison du matériel informatique aux structures des services centraux du MINEDUB et leur maintenance pendant la période garantie.

### **ARTICLE 11 - BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

Numéro d'ordre	Désignation	Prix Unitaire En Chiffres	Prix Unitaire En Lettres
1	Ordinateur complet		
2	Onduleur		
3	Imprimante		
4	Multiprise protecteur d'au moins 05 ports		

### **ARTICLE 12- DESCRIPTION DES FOURNITURES**

Le matériel à livrer par le Co-contractant est décrit dans le Tableau ci-après : « à remplir par le co-contractant »

	Ordinateur complet de marque _____	10		
	Onduleur de marque _____	10		
	Imprimante de marque _____	10		
	Multiprise de marque _____	10		
	Total HT			
	TVA (19,25%)			
	AIR (2,2 ou 5,5%)			
	<b>TOTAL TTC</b>			
	<b>NET A PAYER</b>			

Arrêté le présent devis à la somme de : \_\_\_\_\_ FCFA TTC.

### **ARTICLE 13 - RECEPTION PROVISOIRE DES FOURNITURES**

A la demande du Co-contractant, Le Maître d'Ouvrage fixera la date de la réception provisoire qui sera effectuée par une commission composée comme suit :

- **Président :** Le Représentant du Ministre de l'Education de Base ;
- **Rapporteur :** L'Ingénieur du Marché;
- **Membres :** Le Chef de Service du Marché ;
  - Le Chef de Service des Marchés Publics du MINEDUB ;
  - L'Agent chargé des opérations de Comptabilité Matière du Cabinet du MINEDUB;
  - Le Co-contractant ou son représentant dûment mandaté ;
- **Observateurs** -Deux (02) représentants du MINMAP (DGMAS, DGCMP).

Elle vérifiera la conformité du matériel avec les prescriptions de la Lettre-Commande et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité du matériel, le Co-contractant sera invité à remplacer à ses frais les fournitures non conformes.

En cas de fournitures conformes, la commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception provisoire signé par tous les membres de la commission et par le Co-contractant. Ce procès-verbal se prononce sur la qualité du matériel et le respect des clauses contractuelles.

### **ARTICLE 14-GARANTIE**

#### **14.1.DELAI DE GARANTIE**

La durée de garantie est de 06 (six) mois à compter de la date de réception provisoire des fournitures.

Pendant la période de garantie, le Co-contractant est tenu :

- (i) de remplacer tout matériel ou équipement défectueux
- (ii) d'assurer la maintenance des équipements livrés.

#### **14.2. RETENUE DE GARANTIE**

Une retenue de 5 % sera opérée sur le montant HT de la présente Lettre Commande et ne pourra être restituée qu'à la fin de la période de garantie si les conditions de garantie sont satisfaites. Cette retenue peut être remplacée par une caution de même montant établie par un établissement financier de 1<sup>er</sup> ordre agréée par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

### **ARTICLE 15 : RECEPTION DEFINITIVE**

### **15.1. Modalités de la réception définitive**

La réception définitive sera effectuée, après demande expresse du co-contractant. La Composition de la Commission pour la réception définitive sera la même que celle de la commission l'ayant prononcée .

### **15.2. Attributions de la Commission de réception définitive**

Avant de prononcer la réception définitive, la Commission vérifiera, par tous les moyens à sa disposition (P.V. de réception provisoire, etc.), que les clauses contractuelles ont été entièrement respectées et que le Co-contractant s'est honorablement acquitté des tâches prescrites pour la période de garantie.

A l'issue de la séance de la Commission, il sera dressé un procès-verbal de réception définitive signé par tous les membres de ladite commission.

## **CHAPITRE III - DISPOSITIONS FINANCIERES**

### **ARTICLE 16 - GENERALITES - PRIX**

Le Co-contractant est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les sujétions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente Lettre Commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les fournitures, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

### **ARTICLE 17 - MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE**

Le montant total de la présente Lettre-Commande s'élève à la somme de \_\_\_\_\_ **FRANCS CFA toutes taxes comprises** conformément au devis, descriptif, quantitatif et estimatif visé à l'article 12

### **ARTICLE 18 - MODALITES DE PAIEMENT**

#### **Avance de démarrage**

Dès la notification de la Lettre Commande au Co-contractant, un acompte correspondant à **30 %** peut lui être accordé sur sa demande.

Cet acompte est cautionné à 100 % (cent pour cent) par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

La main levée de cette caution est délivrée à la réception de toutes les fournitures objet de la Lettre-Commande.

## **ARTICLE 19 - DOMICILIATION BANCAIRE**

Le Maître d'Ouvrage se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente Lettre-Commande par virement au compte bancaire N° \_\_\_\_\_ ouvert par le Co-contractant auprès de la banque \_\_\_\_\_ agence de \_\_\_\_\_.

## **ARTICLE 20 - REGIME FISCAL**

La présente Lettre Commande est soumise à tous les droits et taxes en vigueur dans la République du Cameroun.

La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) est retenue à la source par le Maître d'Ouvrage.

## **ARTICLE 21- TIMBRES ET ENREGISTREMENT**

7(Sept) exemplaires originaux de la présente Lettre-Commande sont à timbrer et à enregistrer par les soins du Co-contractant et à ses frais, conformément à la réglementation en vigueur.

## **ARTICLE 22- NANTISSEMENT DE LA LETTRE COMMANDE**

En vue de l'application du régime de nantissement prévu par le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, sont désignés comme suit :

- Autorité chargée de l'ordonnancement et de la liquidation de la présente Lettre Commande : **Le Ministre de l'Éducation de Base.**
- Autorité chargée des paiements :  
**Le Payeur de la Paierie Spécialisée MINEDUB/MINESEC.**
- Autorité compétente pour fournir les renseignements sur la présente Lettre Commande est : **Le Directeur des Ressources Financières et Matérielles (DRFM) du MINEDUB.**

## **ARTICLE 23 : INTERETS MORATOIRES**

Lorsqu'il est imputable au compte assignataire, le défaut de paiement dans les délais fixés par le Cahier des Clauses Administratifs Particulières, ouvre et fait courir de plein droit au bénéfice du titulaire de la Lettre Commande des intérêts moratoires calculés depuis le jour suivant l'expiration desdits délais, jusqu'au jour de la délivrance de l'avis dit « de règlement » du comptable assignataire.

Les intérêts moratoires éventuels sont payés par état des sommes dues, conformément à l'article 1 du Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018, portant code des Marchés Publics.

## **ARTICLE 24 : PENALITES DE RETARD**

1. Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

a. 1/2000<sup>e</sup>(Un deux millième) du montant TTC de la Lettre Commande de base par jour calendaire de retard, du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la Lettre Commande.

b. 1/1000(un millième) du montant TTC de la Lettre Commande de base, par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour.

2. Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à 10% (dix pour cent) du montant TTC de la Lettre Commande de base.

#### **CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES**

##### **ARTICLE 25- EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE-COMMANDE**

15 (Quinze)exemplaires de la présente Lettre-Commande seront édités par le Co-contractant et remis au Maître d'Ouvrage pour diffusion.

##### **ARTICLE 26 - LITIGES**

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe.

A défaut de règlement à l'amiable, tout différend découlant de la présente Lettre Commande sera définitivement tranché par la juridiction camerounaise compétente du lieu d'exécution des prestations.

##### **ARTICLE 27 - RESILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre-Commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur (article 180 et 181 du Code des Marchés).

##### **ARTICLE 28- VALIDITE ET ENTREE EN VIGUEUR DE LA LETTRE-COMMANDE**

La présente Lettre-Commande ne sera valide qu'après sa signature par le Maître d'Ouvrage et n'entrera en vigueur qu'à sa notification au Co-contractant par ce dernier.

PAGE \_\_\_\_\_ ET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE N°\_\_\_\_/LC/  
 MINEDUB/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/2019 PASSEE AVEC \_\_\_\_\_  
 APRES CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°\_\_\_\_/DC/MINEDUB/  
 CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT DES STRUCTURES DES  
 SERVICES CENTRAUX DU MINEDUB EN MATERIEL INFORMATIQUE.

**MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE :**

TTC	
HTVA	
T.V.A. (19.25%)	
AIR (2,2% ou 5,5%)	
Net à payer	

**DELAI DE LIVRAISON :** \_\_\_\_\_ (\_\_\_\_) JOURS

**Lue et acceptée par le Co-contractant**

*Yaoundé, le .....*

**Signée par le Maître d'ouvrage,  
 (Ministre de l'Education de Base)**

*Yaoundé, le .....*

**Enregistrement**

**MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE (MINEDUB)**

---

**COMMISSION MINISTERIELLE DE PASSTION DES MARCHES (CMPM)**

**CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION**

N° \_\_\_\_\_/DC/MINEDUB/CMPM/2019 DU \_\_\_\_\_ POUR L'EQUIPEMENT  
DES SERVICES CENTRAUX EN MATERIEL INFORMATIQUE.  
\*\*\*\*\*

FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
Exercice 2019

**IMPUTATION : 53 15 198 17 34 00 20 22 76**

**DOSSIER DE CONSULTATION**

**Pièce N° IX :**

**LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES  
AGREES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS  
LE CADRE DES MARCHES PUBLICS**

**LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCES AGREEES ET  
HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS**

**I. BANQUES**

1. AFRILAND FIRST BANK (FIRST BANK) B P 11 834, Yaoundé;
2. BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BACM), B P 2 933 Douala.
3. BANQUE GABONAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK), B P 600 Douala.
4. BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC) B P 1925 Douala;
5. CITIBANK CAMEROON (CITIGROUP), B P 4 571 Douala;
6. COMMERCIAL BANK OF CAMEROUN (CBC), B P 4 004 Douala.
7. ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK), B P 582 Douala;
8. NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC-BANK); B P 6578 Yaoundé;
9. SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN (SCB-Cameroun), B P 300 Douala;
10. SOCIETE GENERALE CAMEROUN (SGC); B P 4042 Douala;
11. STANDARD CHARTERED BANK CAMEROUN (SCBC), B P 1784 Douala
12. UNION BANK OF CAMEROUN PLC (UBC), B P 15 569 Douala;
13. UNITED BANK FOR AFRICA (UBA), B P 2088 Douala;
14. BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME), B P 12 962 Yaoundé.

**II. COMPAGNIES D'ASSURANCES**

1. ACTIVA ASSURANCES, B.P 12.970 Douala.
2. ASSURANCE ET REASSURANCE AFRICAINE (AREA) S.A, BP.18 404 Douala
3. CHANAS ASSURANCES, B. P 109, Douala.
4. PRO ASSUR S.A, B.P. 6.650, Douala.
5. ZENITHE INSURANCE, BP 1130, Douala, Yaoundé
6. Atlantique Assurances S.A, B.P .2933, Douala ;
7. .Bénéficial General Insurance S.A, B.P 2328, Douala ;
8. CPA S.A, B.P 54, Douala ;
9. Nsia Assurances S.A, B.P 2759, Douala ;
10. SAAR S.A, B.P 1011, Douala ;
11. Saham Assurances S.A, B.P 11 315, Douala.